

François Brune

MÉMOIRES
D'UN
FUTUR PRÉSIDENT

« Gouverner, c'est parler. »

Le Président

Séquence 9

Mémoires d'un futur président

Au fil de votre été :

Liste des séquences proposés le jeudi...

- 21 juin. *Séquence 1.*
- 28 juin. *Séquence 2.*
- 5 juillet. *Séquence 3.*
- 12 juillet. *Séquence 4.*
- 19 juillet. *Séquence 5.*
- 26 juillet. *Séquence 6.*
- 2 août. *Séquence 7.*
- 9 août. *Séquence 8.*
- 16 août. *Séquence 9.*

Comme il était sans doute écrit « Le second Tour sera un tour de cochon, ou ne sera pas », le futur président a respecté la règle. C'est alors que s'ouvre une ère nouvelle, grosse de réformes hâtives.

(voir [séquence précédente](#))

TROISIEME PARTIE

I

Du jour de mon élection data une ère nouvelle. Tout recommençait. L'an premier de mon septennat allait voir les choses changer, enfin changer, ou du moins en avoir l'air. Le style de la vie serait revu et corrigé dans ses moindres nuances : j'étais décidé à conduire radicalement le changement des apparences. « Nous voulons aller loin, confiai-je à la foule le jour de mon intronisation. Nous voulons aller très loin. Nous voulons aller plus loin. Et très vite. » Alors le peuple, comme baigné dans les eaux du Léthé, se sentit renaître. Il n'y avait plus de passé. Tout était oublié, amnistié. Seul comptait l'avenir. L'opposition elle-même était invitée à se reposer de ses efforts sur le matelas de la Réconciliation nationale, que je lui offris à l'occasion des obsèques des victimes de la campagne. « Certes, concédai-je, je suis vainqueur ; mais au fond, il n'y a pas de vaincus : la France seule a gagné. La France, une et indivisible ! » Et je portai un toast à mon adversaire malheureux. Moi-même, j'étais transformé, j'étais devenu *autre*, comme la France. « Oui, dis-je à l'oreille de Valérie, je ne suis plus le même : j'ai revêtu l'homme nouveau. »

Aussitôt, mettant en œuvre mes promesses, je réalisai des transformations sans précédent. Je décrétai pour commencer l'avènement de la VII^e République, dont le chiffre devait porter bonheur à mon septennat, et dès lors, l'une des règles de la VII^e République fut d'exposer publiquement la suprématie de ses institutions sur celles de la VI^e. Parallèlement à cette entreprise, pour

donner au peuple l'agréable impression de vivre une nouvelle jeunesse, je réformai le calendrier : avec mon arrivée au pouvoir commença l'An 1. Le jour de mon élection, l'ancien 19 octobre, devint très précisément le « Jour de l'An 1 », désormais férié pour qu'on en célébrât l'anniversaire. Ainsi enracinais-je l'Ere nouvelle dans la grande tradition révolutionnaire française. Et qu'on ne croie pas que cette réforme du calendrier fût chose facile : il fallut créer des tables d'équivalence pour tous les contrats, corriger les datations de toutes les archives nationales, réécrire l'état civil dans chaque mairie, regraver enfin sur les tombes les inscriptions funéraires (*Ci-gît M. X..., décédé en l'année... avant Mapon*) — ce que l'Eglise accepta mal. Il se produisit même des complications internationales que j'eus grand-peine à désamorcer, et si l'Europe suivit, l'Angleterre en fit un prétexte pour décrocher du Marché commun.

Changer le Temps ne me parut pas suffisant : j'estimai nécessaire de lui donner un sens. M'inspirant de l'exemple du pape, et aussi de l'O.N.A.¹, je décidai de baptiser les années, en donnant à chacune un thème spirituel : année de la Liberté, année de la Fraternité, année de la Paix, etc. Une commission d'académiciens et d'universitaires fut immédiatement réunie par Chélet, qui trouvait mon idée charmante, et se mit à chercher des thèmes parmi lesquels je choisirais. L'An 1 fut naturellement décrété *l'Année de la Révolution*, « changement » nous ayant paru trop faible.

La première révolution politique fut le changement des hauts fonctionnaires et des ministres : dans une époque de mutation... Rien que des têtes nouvelles ! Sans faiblesse, j'éliminai ceux qui ne s'étaient pas

1. *Note de l'éditeur* : Il s'agit de l'ex-O.N.U., devenue l'Organisation des Nations Atomiques. En réalité, cette évolution ne se fit qu'en l'An III du président Mapon ; mais on comprend que ces modifications de calendrier aient entraîné dans son esprit quelques confusions de dates.

ralliés à ma candidature, ceux qui l'avaient soutenue trop mollement, et surtout ceux qui, à mes côtés lors du précédent gouvernement, auraient pu faire croire au peuple que j'étais un homme du passé. Au contraire, je sortis de l'ombre mes amis de toujours, inconnus du grand public. J'appelai Chelet à la Justice ; Fouchard à l'Information et à l'Intérieur, que j'avais fondus pour mettre ensemble la Vérité et la Force ; Delordre à la Santé ; Limogeard à la Défense nationale, où sa marotte fut de concilier la discipline des armées avec l'épanouissement du militaire ; Giraudur au ministère des Industriels, que je dotai d'un secrétariat à la Résidence secondaire ; Mlle Cuisset, au ministère d'Etat à la Sexualité, qui leva bientôt l'embargo sur l'avortement. Je fis appel aussi à des jeunes. Au ministère de la Révolution, dont la création s'imposait, je plaçai une militante de trente ans, prénommée Marianne. Aux Affaires étrangères et à l'Economie, ministères techniques, je mis deux anciens camarades de l'E.N.L.T.¹ qui avaient fait leurs preuves pendant ma campagne, et s'entendaient comme larrons en foire : Valéry Jocard et Michel Gisbert. J'ai oublié le nom du ministre de l'Education, devenue « l'Education multinationale » selon mon désir, un garçon qui ne changea rien : mais concernant notre système éducatif, c'était justement *ne pas réformer* qui était inhabituel, donc révolutionnaire. Comme Premier Ministre enfin, à la surprise générale, je nommai une femme : la mienne. Et Valérie devait se révéler si fidèle dans l'exécution de mes projets, sans compter l'appréciable apport de son sens des réalités, que tout se passa comme si j'étais moi-même Premier Ministre à travers elle. Bien entendu, il y eut des gens pour reprocher à toutes ces personnalités d'avenir de n'avoir pas l'expérience des affaires publiques ; mais c'était oublier que j'avais placé aux côtés

1. *Note de l'éditeur* : Ecole Nationale de Langage Technocratique, rappelons-le.

de mes ministres des chefs de cabinet énergiques qui, eux, étaient compétents.

Changer les hommes n'était rien : je m'en pris aux structures de la vie politique, je veux dire à son style. Dès novembre, sur la suggestion de Marianne, nous lançâmes une émission radiophonique pour rassembler les idées novatrices des citoyens, qu'on appela « Il y a toujours une révolution à faire ». Les résultats furent immédiats : on effectua le transfert des cendres de Proudhon aux Invalides ; on transforma l'orchestration de *la Marseillaise* (mais ici comme ailleurs, on conservait l'air) ; on supprima les écoutes téléphoniques (qui n'existaient pas) ; on donna au Conseil des Ministres l'appellation officielle d'*Equipe de France*, laquelle dut, dès lors, faire la tournée des grandes villes. Et tout cela venait des citoyens ; des sondages confirmaient ; Marianne me préparait un dossier ; si l'idée me semblait raisonnable, je prenais la décision. Nous nous acheminions ainsi vers la démocratie directe : en tout cas, j'en persuadais mon peuple. Dans cet esprit, je créai une autre émission, à la télévision cette fois, « les Dossiers de l'Etat », où je répondais chaque mois, en direct et en robe de chambre, aux questions des téléspectateurs : il leur suffisait pour m'interroger de téléphoner à S.V.P. 1789, et comme régulièrement la ligne se bloquait, je pouvais éluder les questions trop gênantes. Il y eut bien d'autres innovations que je n'énumérerai pas, tant elles sont devenues familières ; j'avais même souvent à tempérer le zèle de Marianne, qui avait la changeotte. N'avait-elle pas commencé, prise par l'esprit de l'Ere nouvelle, à dater ses premières circulaires de « Brumaire » et de « Thermidor » ?

— Ne compliquons pas les choses, dis-je : la révolution doit se faire dans le bon sens.

Au-delà des structures et des hommes, c'est au plan des mœurs de la société française que j'accomplis les plus grands bouleversements. Outre la libération totale

MÉMOIRES D'UN FUTUR PRÉSIDENT

de l'avortement, qui me fit gagner 5 % de popularité, je mis à l'étude le problème de l'euthanasie libre, songeant avec compassion à tous ces vieillards pour qui une mort douce était préférable à une vieillesse malheureuse. Curieusement, la population ne se passionna pas pour ce débat ; je risquais même, selon mes plus proches conseillers, d'y perdre des voix. Je passai outre, me devant à ma mission réformatrice, et le gouvernement promulgua une loi modérée, qui autorisait l'euthanasie des économiquement faibles par tous ceux qui les avaient à charge, avec l'accord des intéressés, semble-t-il. C'était toujours un pas de fait...

C'est alors que je fus saisi de la question homosexuelle. C'était vers la fin du septième mois : deux manifestations éclatèrent à huit jours d'intervalle, l'une féminine, l'autre masculine ; la radio retransmit en direct ces événements inattendus ; des hebdomadaires s'emparèrent du sujet pour faire une couverture aguçante ; la télévision souleva les tabous qui affectaient encore cette réalité. Le gouvernement fut bientôt alerté par la question écrite d'un député de l'opposition, célibataire d'ailleurs ; et la chose déboucha dans mon bureau sous la forme d'un dossier volumineux que je ne savais par quel bout prendre. Je flairais pourtant là une révolution à faire.

— Qu'entendent-ils par libération homosexuelle ? dis-je au conseil interministériel que j'avais réuni à la hâte.

Il y avait là Fouchard, pour les chiffres et le maintien de l'ordre ; Mlle Cuisset, pour la philosophie du problème ; Delordre, car la Santé était touchée ; et Chelet, au nom de la Justice qui réprimait encore, dans le principe, les pratiques homosexuelles notoires.

— Que veulent exactement ces Messieurs-Dames ? repris-je.

— Le droit de s'aimer au grand jour, dit le ministre de la Sexualité, sans rester confinés dans les urinoirs et autres coins sordides.

MÉMOIRES D'UN FUTUR PRÉSIDENT

- Le droit de s'aimer ! maugréa Chelet.
- Ils l'ont, fis-je remarquer.
- Pas au grand jour ! dit-elle. Un regard réprobateur continue de peser sur eux, en raison d'un code culturel intériorisé dans l'inconscient du grand public, depuis sa plus tendre enfance.
- Ah, fis-je, un code culturel intériorisé ?
- Oui, affirma-t-elle : il faut réformer le Surmoi collectif.
- Vaste réforme ! dis-je, appâté par une telle perspective.
- D'autre part, ajouta le ministre de la Sexualité, ils ne veulent plus être victimes d'une scandaleuse discrimination au plan professionnel. A travail égal, salaire égal : pas de racisme.
- Nous sommes d'accord : pas de pédéracisme ! Notez-le, Chelet.
- Je ne crois pas à l'inconscient, dit Chelet.
- Moi non plus, dit Delordre.
- Moi, je crois à l'instinct, dit Fouchcard.
- Messieurs, nous sortons du sujet. La parole est au ministre de la Sexualité.
- Ils réclament aussi, dit-elle, le droit aux petites annonces et à la prospection sans frein de partenaires, selon la loi de l'offre et de la demande.
- C'est une bonne loi, dis-je.
- Mais cette publicité est un danger pour nos enfants, intervint Chelet, qui n'en avait pas.
- Il me semble pourtant que les homosexuels jouissent de tous ces droits, dis-je.
- Officieusement, dit-elle. Ils exigent l'officialisation. Il faut leur créer un statut juridique, un *Surmoi* favorable.
- *Moi* faire ça ! s'exclama Chelet avec une répugnance à psychanalyser.
- Mlle Cuisset se tourna vers lui en tapotant son chignon mal noué, et l'avisa d'un air objectif :
- Il y a tout de même le grave problème des sodomisations clandestines.

— Que voulez-vous dire ?

— Sur ce point, j'ai des chiffres précis, intervint Fouchard : il s'est produit en France l'an dernier 314 782 sodomisations clandestines, dont 103 655 seulement avec l'accord du partenaire. Dans les milieux intéressés, naturellement, on va jusqu'à parler de 800 000 sodomisations, ce qui me paraît gonflé. Quoi qu'il en soit, les dégâts ne sont pas minces.

— Or, dit Delordre, il est notoire que ces sodomisations clandestines sont pratiquées dans des conditions d'hygiène déplorables, sources de maladies diverses, sans compter les hospitalisations d'urgence pour perforation intestinale.

— Ils n'ont qu'à aller à l'étranger ! déclara Chelet, fermant les yeux sur le problème.

— Justement, ils y vont !

— Et c'est naturellement source, pour la France, d'une perte de devises non négligeable, dis-je en commençant à faire le tour du problème.

Il y eut un silence où l'on parut attendre ma parole. Subitement, je me levai :

— Il faut résoudre cette question au plus tôt, et sans hypocrisie, dis-je fermement.

— Oui, mais comment ?

— Pour cela, Madame le Ministre, je vous fais confiance. On trouve toujours. Voyez vos collègues. Cherchez une solution interministérielle, c'est à la mode. Je vous fais la plus large confiance.

Et, sans ajouter un mot, je plantai là mes collaborateurs.

Faire confiance était ma méthode préférée : on se décharge d'abord du problème à résoudre, puis on a tout le loisir, après coup, de reprocher sa décision au responsable. En l'occurrence, j'imaginai mal par quel artifice, juridique ou autre, on pourrait donner l'impression de changer quelque chose. Mlle Cuisset aurait-

elle une idée ? J'avais un grand besoin de me recueillir et de méditer quelque vaste projet dans la fraîcheur et la solitude de mes appartements élyséens. Instinctivement, j'ouvris mon transistor personnel pour soutenir ma méditation d'un fond sonore de variétés, qui m'apportait l'écho lointain d'un monde offert à mon pouvoir. Et, soudain, les dieux me vinrent en aide : on chantait à la radio un refrain endiablé, *Marions-les ! Marions-les !* « Mais c'est bien sûr ! », m'exclamai-je à voix haute, illuminé par l'éclair intérieur que m'envoyait l'Olympe par le canal des mass-médias : il fallait marier les homosexuels !

Dominant mon émotion, je jetai sur le papier l'esquisse d'un projet de loi, avec une hâte napoléonienne. Puis je rappelai le conseil interministériel, à peine remis de la brusquerie de mon départ.

— J'ai décidé d'instituer le mariage des homosexuels, dis-je calmement. Il faut qu'immédiatement soit créée une commission d'étude mixte, comprenant la Justice, la Sexualité, la Santé, et la Révolution.

Je leur fis part des grandes lignes du projet. Il s'agissait d'agir vite. Fouchcard devait en particulier organiser une profonde campagne d'information, destinée tant à émouvoir le peuple en lui peignant la condition homosexuelle, qu'à lui montrer l'ampleur du soulagement que nous allions y apporter. Quand mes ministres me quittèrent, je rayonnais encore de l'idée qui m'avait visité. Il n'y avait qu'une ombre au tableau, c'était l'air triste et embarrassé de Chelet, qui partit la tête basse et d'un pas sans entrain.

Dans le mois qui suivit, la France fut animée par une propagande sans limite. La majorité présidentielle me suivait ; des groupes gauchistes me prêtaient la main, gracieusement. Partout, ce ne fut que débats, interviews, meetings, articles de fond, congrès, libres opinions, affichages, numéros spéciaux (et même spécialisés), communiqués, pressions en tous genres, chantages et intimidations. *Le Rapide*, qui était devenu

l'hebdomadaire quasi officiel, ne parla que d'homosexualité, tant elle se vendait bien. Chaque jour, d'innombrables thèmes de discussion, des titres de tous genres, alléchaient le public. Encyclopédique : *Pleins phares sur l'homosexualité* ; énigmatique : *le Revers de la normalité* ; scatologique : *Faire fesse* ; humaniste : *Aimer l'homme* ; ethnologique : *l'Homosexuel, le Désir et la Loi* ; problématique : *Une relation difficile : l'homosexuel et l'homosexuelle* ; spirituel : *l'Homosexuel et l'Eglise* ; économique : *l'Homosexualité est-elle par nature anticapitaliste ?* ; psychanalytique : *le Circuit génital/anal, cercle vicieux ?* ; pédagogique : *la Relation pédérastique est éminemment éducative* ; historique : *Des mœurs socratiques aux mœurs platoniques* ; concret : *l'Homosexualité, pour quoi faire ?* ; structural : *le Discours sur l'homosexuel* ; lacanien : *De l'inconscient de l'homosexuel à l'homosexualité inconsciente* ; pratique : *Impuissance et frigidité entre homosexuels* ; psychologique : *la Nostalgie de la descendance dans le couple homosexuel* ; sociologique : *Homosexualité et société de consommation* ; polémique : *le Pédéracisme, tare des honnêtes gens* ; syndical : *le Camarade particulier est-il un obstacle aux luttes sociales ?* ; libéral : *l'Avenir de l'homosexuel dans le cadre du Marché commun* ; marxiste : *l'Inégalité sociale, les grands monopoles et la pratique de l'homosexualité* ; futuriste : *Peut-on parler d'une contraception homosexuelle ?...*

Et j'en passe.

Bien entendu, notre campagne ne fut pas sans soulever d'interminables polémiques. Les pressions s'accrochèrent à l'approche du vote, au cours du neuvième mois de l'An 1. Deux associations extrémistes menaçaient d'en venir aux mains : l'Association « Choisir son sexe », qui formait une vigoureuse avant-garde, et l'Association « Ne les laissez pas faire ça », qui menait un combat d'arrière-garde non moins résolu. Il fallait en finir. Or, se fondant sur des arguties

juridiques, Chelet retardait la mise au point de la loi. Inquiet, je fis observer ses agissements par les services de Fouchcard, et j'appris bientôt qu'il appartenait à « Ne les laissez pas faire ça ». Sa convocation à l'Élysée fut immédiate.

— Vous manquez à la solidarité gouvernementale ! m'écriai-je.

Consterné, il me proposa sa démission. Je refusai : ce n'était pas le moment de donner le mauvais exemple à un Parlement parfois réticent devant les hardiesses de la Révolution. Il réitéra son offre :

— En mon âme et conscience, Monsieur le Président.

Il ne m'appelait plus Mapon ! Il semblait désespéré.

— Je comprends vos sentiments, dis-je paternellement, et je les respecte, Chelet ; mais il s'agit de l'intérêt national, et peut-être devons-nous taire la voix de notre conscience, en face d'un drame que vivent quotidiennement, dans l'incompréhension, nombre de Françaises et de Français.

Il retrouva un peu de chaleur pour défendre ses convictions et sa nostalgie de pureté. « Tiens, me dis-je en le regardant de biais, aurait-il des tendances profondes qu'il a besoin de refouler en censurant la vie publique ? » J'entrepris alors, pour l'apaiser, de justifier *moralement* mon projet de loi.

— Savez-vous quel est mon but secret, mon dessein profond ? fis-je en baissant la voix, confidentiellement.

— Je me le demande justement, dit-il avec un certain recul.

— Eh bien, c'est de revaloriser l'idée de mariage.

Il eut l'air incrédule.

— Si, repris-je : revaloriser l'idée de mariage, qui n'a cessé de s'effriter depuis un quart de siècle !

— J'avoue que je n'y avais pas pensé.

— Vous savez en outre que, pour des raisons électorales, j'ai dû libérer à fond l'avortement.

— Je ne le sais que trop.

MÉMOIRES D'UN FUTUR PRÉSIDENT

— Eh bien, je considère le mariage des homosexuels comme le dernier rempart contre l'avortement.

— J'avoue que je n'y avais pas pensé, dit-il avec un léger sursaut.

— Vous ne pensez à rien ; moi, je regarde l'avenir. Notez que c'est de ma faute : j'aurais dû vous tenir au courant.

Il ouvrait des yeux étonnés devant la profondeur de mes réflexions morales.

— J'ajoute qu'en groupant les homosexuels deux par deux, en les contentant l'un par l'autre, on les rend inoffensifs pour leur entourage : plus de perversions de l'enfance ! Les marier, conclus-je, c'est les empêcher en quelque sorte de faire des petits...

— Je commence à comprendre, dit Chelet.

— Enfin, lui fis-je remarquer de façon annexe, vous n'êtes pas sans savoir que la France doit dans les prochaines années, sous peine de voir baisser le niveau de vie, freiner son taux d'expansion démographique...

Chelet sortit retourné de cet entretien. Il se consacra consciencieusement au projet de loi, en fit comprendre les finalités spirituelles à ses amis de « Ne les laissez pas faire ça ». Il rédigea même l'Article 1, qui disait tout en une phrase : « Il y a deux types de sexualités normales : l'homosexuelle et l'hétérosexuelle. » Un sondage vint confirmer, peu avant le vote (c'était prudent), le succès de notre campagne d'information : 38 % des Français étaient pour le projet, 22 % indifférents ; cela nous faisait en somme une majorité de 60 % en faveur du mariage des homosexuels. Tel fut effectivement le résultat qu'obtint le gouvernement à l'Assemblée nationale : j'avais réussi la plus grande réforme socio-culturelle du siècle. Certes, la loi était quelque peu en avance sur les mœurs ; mais, bien vite, les mœurs entrèrent dans la loi. J'avais également réussi une opération politique de grande envergure : car enfin, enrayer la démographie galopante autrement que par

MÉMOIRES D'UN FUTUR PRÉSIDENT

l'avortement, tout en fortifiant l'institution du mariage, il fallait le faire.

Je l'avais fait.

Paisiblement allongé dans ma résidence d'été, au soleil de l'Ere nouvelle, je faisais en moi-même un rapide bilan de la révolution chronologique, politique, socio-culturelle que j'avais conduite quand, soudain, je découvris une faille dans cette entreprise : il nous manquait la révolution morale. Je revins de suite à l'Elysée :

— Il faut entreprendre de changer la conscience des citoyens ! dis-je à mes conseillers bronzés, qui ne goûtaient pas tous l'imprévu de cette réunion.

— Vous croyez ?

— Mettez vite quelque chose à l'étude.

Naturellement, c'était un projet de longue haleine qui méritait d'être poursuivi au long de tout un septennat, et même de deux ; néanmoins, dès le début du douzième mois de l'An 1 (fin septembre), le travail était mis en chantier. Tous mes livres, tous mes discours furent aussitôt publiés, distribués gratuitement aux populations, mis aux programmes de l'Education multinationale. Les enseignants, les animateurs culturels, les professeurs de formation continue étaient conviés impérativement à commenter ma pensée. Des primes de fin d'année récompenseraient les meilleures explications de mes textes, orales ou écrites.

J'allai plus profond. Je composai, avec l'aide de Chelet, cette fois-ci enthousiaste, un memento des devoirs civiques destiné à révolutionner la conscience proprement *morale* des citoyens. Le texte se présentait sous la forme d'un examen de vie psychique que les Français étaient invités expressément à méditer en groupe. Reproduire *in extenso* cette brochure multicolore serait fastidieux ; voici tout de même, pour en donner le ton, quelques-unes des fautes que les fidèles étaient sommés de dépister mutuellement en eux.

MÉMOIRES D'UN FUTUR PRÉSIDENT

*Je n'ai pas voté pour Mapon dans l'intérêt général.
J'ai financé de mauvais partis. J'ai cru aux promesses
de l'opposition.*

J'ai eu des placements financiers de moralité douteuse.

J'ai envié les profits des promoteurs immobiliers.

J'ai haï le riche.

J'ai méprisé l'ouvrier.

J'ai voulu trop gagner d'argent.

J'ai nui à l'industrie française en consommant trop peu.

J'ai agi sans me soucier de l'inflation.

J'ai pris les paroles du gouvernement pour des mots.

Je n'ai pas aspiré à la Justice sociale.

J'y ai trop aspiré sans tenir compte des contraintes économiques.

J'ai réclamé l'égalité trop tôt.

J'ai eu des doutes sur la politique européenne du gouvernement, sur l'importance mondiale de la France.

J'ai idéalisé des régimes étrangers.

Je n'ai pas cherché la Paix, la Fraternité entre patrons et ouvriers.

J'ai contesté la Force de Frappe et les ventes d'armes à l'étranger sous le fallacieux prétexte de désirer la paix.

J'ai douté de l'ordre établi.

Je n'ai pas été ému à la pensée du défunt chef de l'Etat.

Je ne me suis pas consolé de sa disparition.

Je suis allé jusqu'à comparer le président Mapon à son prédécesseur.

Je n'ai pas cru à la Révolution maponiste.

J'ai culpabilisé l'avortement.

J'ai osé parler de crise du logement.

J'ai désapprouvé mon camarade homosexuel.

Je n'ai pas suivi le dernier « Dossier de l'Etat ».

Je n'en ai suivi aucun !

MÉMOIRES D'UN FUTUR PRÉSIDENT

*J'ai bâillé au commentaire de la pensée de Maçon.
J'ai secrètement envié ses plaisirs.
Je n'ai pas espéré en des temps nouveaux.
Je me suis surpris à penser comme avant l'An 1.*

(à suivre)